



Retraités Cheminots



<http://www.fo-cheminots.com/retraites.html>

Lettre aux Retraités

Edito : la nécessité du syndicalisme

Evolution des prix depuis janvier 2013

2013 : + 0,9 %

2014 : + 0,1%

2015 : + 0,2%

2016 : + 0,6%

2017 : + 1,4%

2018 : + 1,6%

2019 : + 1,5%

(chiffres INSEE)

Janvier 2020 : - 0,4%

Février 2020 : +0%

Mars 2020 : +0,1%

Avril 2020 : +0 %

Mai 2020 : +0,1%

Evolution des pensions :

1,3 % au 1er avril 2013 (moins 0,3% de CASA)

0,1% au 1er octobre 2015

0,8% au 1^{er} octobre 2017

0,3% au 1er janvier 2019

1% au 1er janvier 2020 pour les pensions inférieures à 2000€ brut

0,3 % au 1er janvier 2020 pour les pensions supérieures à 2000€ brut

Après trois mois de confinement et près de deux mois de déconfinement la situation n'est pas florissante pour les salariés. Plans sociaux, suppressions d'emploi, menaces d'augmentation du temps de travail par le Medef, ces attaques doivent avoir une réponse de tous les travailleurs et de leurs organisations syndicales.



www.force-ouvriere.fr

Nom/prénom : _____

Syndicat : _____

[Facebook.com/force.ouvriere.fr](https://www.facebook.com/force.ouvriere.fr)

2020 CSI CES
Confédération Générale du Travail
FORCE OUVRIERE

Carte Confédérale
n° 0000000

« Indépendance et Liberté,
pour le Développement »

@force_ouvriere

La Confédération Force Ouvrière a mis l'accent dès le début « de l'ouverture des hostilités » sur notre refus catégorique de baisse des salaires ! En effet, au moment où tous les économistes notent que la reprise ne pourrait se faire qu'avec une reprise de la consommation, c'est un

non sens d'envisager que le revenu des salariés, actifs, chômeurs et retraités puisse baisser. Ce serait entrer dans une spirale sans fin amplifiant une crise dont les premières victimes voire les principales seraient les salariés. Le gouvernement a semble-t-il oublié pendant quelques mois les « sacro-saints » déficits pour mettre en place des dispositifs d'aide pour les entreprises et de chômage partiel pour les salariés; La question n'est pas de savoir combien ça va coûter ou qui paiera, la question, c'est est ce que ces mesures étaient nécessaires ? Et si ces mesures prouvent leur efficacité, il faut qu'elles perdurent sous quelques formes que ce soit. En sachant que pendant le confinement les dividendes versés aux actionnaires des groupes du CAC40



Bulletin rédigé par le Secrétariat des Retraités : Gérard LE MAUFF, Alain SCHLICK, Eric FALEMPIN, Patrick FAUCOINEAU, Jean-Louis PONNAVOY, Daniel DELMOTTE,

sont passés de 60 milliards prévus à 40 milliards... comme quoi il y a encore du grain à moudre ! Face aux velléités du patronat et du gouvernement, nous devons avancer sans relâche nos revendications. Revendications salariales, pour les actifs, Assurance chômage pour les travailleurs privés d'emploi, et augmentation des retraites. Embauches nombreuses dans les hôpitaux et les Ehpad, Retrait de la réforme des retraites universelle par points Etc !

Et c'est bien cette lutte qu'il nous faut préparer. Tout d'abord en renforçant notre outil à tous, notre organisation syndicale. Le Covid nous a imposé des limites à nos réunions, aux manifestations. Cela doit nous conforter dans l'idée que la syndicalisation doit être notre priorité, y compris chez les retraités. Le reste viendra ensuite, tout naturellement. ! Et les semaines qui viennent doivent être mises à profit pour revenir en pleine forme (revendicative !), à la rentrée ou dès que le patronat et le gouvernement remettent le couvert !

Bel été à tous !

Déclaration du Bureau National de l'UCR-FO **24 juin 2020**

Le BN de l'UCR FO s'est réuni le 24 juin 2020 pour faire le point de la situation des retraités quelques jours après la deuxième phase du déconfinement.

Au moment où la situation semble s'améliorer, le BN rappelle que les personnes âgées ont payé un lourd tribut à l'épidémie de COVID-19 du fait de la gestion catastrophique de la crise par le gouvernement et les ARS : la poursuite de la politique de suppression massive de lits d'hôpitaux, la pénurie de moyens de protection et de tests sont autant de faits qui accablent ceux qui nous gouvernent (ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui). Il faut y ajouter les consignes de certaines ARS visant à interdire aux personnes âgées en EHPAD la possibilité d'être hospitalisées.

Ces atteintes aux moyens de la santé ont provoqué une hécatombe dans la population : près de 30 000 morts officiellement reconnus mais il manque les décès à domicile (plusieurs milliers). Les retraités représentent ainsi 80% des décès. Plus de la moitié des morts vivaient en EHPAD ou bénéficiaient de soins à domicile, deux secteurs qui s'occupent de la part de la population la plus fragile mais qui ont subi la pénurie de masques, de gels, de blouses et qui n'étaient pas prioritaires pour en être dotés : les retraités ont subi la discrimination par l'âge, ont été sacrifiés.

Soutien aux personnels soignants

C'est la raison pour laquelle, au moment où le gouvernement mettait en place dans la précipitation le « **Ségur de la santé** » présidé par Nicole Notat, l'UCR-FO a apporté son soutien aux professionnels de santé et à leurs organisations qui sont massivement descendus dans la rue le 16 juin dernier pour faire entendre leurs revendications de revalorisations de leurs salaires, l'arrêt des fermetures de lits et d'établissements, l'exigence d'embauches et le renforcement des moyens budgétaires.

Informé de l'organisation par l'intersyndicale FO, CGT, Sud, UNSA et les collectifs inter Hôpitaux et Inter-Urgences d'une nouvelle journée de mobilisation le 30 juin prochain, le BN de l'UCR FO leur apporte son total soutien et invite les retraités à rejoindre les personnels soignants ou non dans les rassemblements et les manifestations organisés dans les départements.

Pouvoir d'achat des retraités : les promesses d'avant COVID doivent être honorées

Le BN de l'UCR-FO s'élève contre les propos tenus dans les médias par certains responsables laissant entendre que les retraités n'ayant pas été affectés financièrement par la crise, pourraient faire un geste de solidarité envers les actifs.

Alors que leur pouvoir d'achat a baissé de 20% en 15 ans, que les pensions ont été gelées depuis 2013, faut-il rappeler que le gouvernement et sa majorité ont amplifié le racket des retraités en gelant à nouveau les pensions en 2019 et, en n'octroyant pour 2020 qu'une « **revalorisation** » différente en fonction du niveau des retraites. A ces dégradations du niveau du pouvoir d'achat s'ajoute l'augmentation de la CSG pour des millions de retraités.

Pour le BN de l'UCR FO, Il ne saurait être question d'accepter, au nom de la « **solidarité** », le non-respect des engagements pris en matière de revalorisation des pensions même si celle-ci est injuste et insuffisante.

Défendre la Sécurité sociale

Le transfert à la CADES de 136 milliards d'euros de « **dette sociale** » liée à la crise sanitaire démontre que le gouvernement a une nouvelle fois choisi de faire peser essentiellement sur les travailleurs actifs, chômeurs, retraités, le prolongement de cette « **dette sociale** ».

Avec la Confédération FORCE OUVRIERE, l'UCR-FO dénonce la volonté de faire peser sur les salariés le financement du sauvetage des hôpitaux dont la situation dramatique résulte pourtant des politiques d'austérité, en particulier de la logique de l'enveloppe fermée, menées ces 20 dernières années et poursuivies par ce gouvernement.

De même, le BN de l'UCR-FO exige l'abandon définitif du projet de mise en place d'un système de retraite par points que certains voudraient maintenant remettre en selle avant la fin de l'année. Ce projet est néfaste et constitue une rupture avec les principes même de la Sécurité sociale solidaire et intergénérationnelle. Le BN de l'UCR FO exige le maintien des conditions de calcul actuelles des pensions de réversion.

Perte d'autonomie et « 5^{ème} branche »

Le BN a pris connaissance de la volonté du gouvernement de créer une 5^{ème} branche de la Sécurité sociale pour faire face à la perte d'autonomie.

Considérant que la perte d'autonomie ou dépendance constitue un « **risque** » au même titre que n'importe quelle maladie, le BN considère que sa prise en charge relève bien de la branche maladie de la Sécurité sociale.

Aussi, pour le BN de l'UCR FO, nul besoin de créer une 5^{ème} branche à moins de considérer, comme la CFDT qu'elle doit être financée en combinant « *fraction de la CSG, réaffectation de la CRDS, taxer les successions dès le premier euro et tout dispositif généralisé de mutualisation solidaire* ».

Ainsi, derrière cette proposition de 5^{ème} branche, se profile en réalité la création d'une branche spécifique pour les personnes âgées quel que soit par ailleurs leur état de santé, et qui serait financée par l'impôt.

Pour le BN de l'UCR-FO, cela n'a rien à voir avec la Sécurité sociale basée sur la solidarité intergénérationnelle et constituerait un grave précédent.

Aussi, plus que jamais, le BN de l'UCR-FO revendique, avec la Confédération, la prise en charge de la perte d'autonomie dans la branche maladie de la Sécurité sociale.

La Sécurité sociale, c'est la solidarité, la 5^{ème} branche, c'est vous qui la payez !

Défendre la liberté d'expression, à commencer par le droit de manifester

Avec la Confédération FO, l'UCR-FO dénonce les nouvelles dispositions contenues dans le décret du 14 juin visant à instaurer un régime bouleversant des décennies de libertés démocratiques.

Le BN de l'UCR-FO soutient le communiqué commun, dont FO est signataire, rappelant que « le gouvernement ne peut pas décider seul du cadre dans lequel s'exercent les libertés fondamentales » et prévenant « qu'elles ne demanderont pas l'autorisation de manifester leurs idées, leurs opinions, leurs revendications ».

Agenda

- **30 juin : Manifestations et grève des personnels soignants à l'appel de FO, CGT, Sud, UNSA et des collectifs inter Hôpitaux et Inter-Urgences**
L'UCR FO appelle les Retraités à participer aux rassemblements et manifestations à leurs cotés.
- 2 juillet : Bureau Fédéral
- **1er octobre : Bureau National élargi de la section nationale des Retraités**
- 14 et 15 octobre : CE de l'UCR
- 12 novembre : Conseil National

RAPPEL : la sortie nationale 2020 initialement prévue à Mulhouse (Cité du train) les 15 et 16 septembre est reportée à 2021

Aucune « honte » : REVENDIQUONS !

Mr François De Closets (1) a commis dans *Le Monde* du 29 mai une tribune incendiaire intitulée : « La génération prédatrice du « toujours plus », née autour de 1950 devrait avoir honte ». « C'est pour sauver les vieux que les Français ont accepté de ruiner leur économie » a-t-il ajouté le 1^{er} juin dans l'émission *Quotidien* de Yann Barthès.

Cette diatribe haineuse pourrait n'être qu'anecdotique ... Si elle n'était relayée -- par monsieur Macron lui-même !

Pour celui-ci en effet le confinement a été pénalisant avant tout pour les jeunes, alors qu'il a d'abord été décidé pour protéger les plus âgés ... il partage aussi les analyses « de ceux qui estiment que la génération de mai 68 est responsable de certain nombre de maux du pays mais aussi du monde notamment en matière d'écologie » (2) .

S'appuyant sur cette « analyse » de Mr De Closets- « ...(qui) a fustigé cette génération qui ne se rend pas compte des sacrifices opérés (encore plus pendant cette pandémie) par les plus jeunes générations pour satisfaire leurs besoins, éviter les risques sanitaires et garantir leurs retraites » - un certain François Charvet (des Côtes d'Armor) s'autorise à exiger la mise à contribution des retraités : « Il serait de très bon aloi d'appliquer et donc de défalquer de 16 % (3) le montant des retraites pendant cette période de pandémie pour la mettre au diapason des salariés en chômage partiel. » (Publié dans la rubrique du courrier des lecteurs du journal *Ouest France*)



Cette petite musique - tenace : « La guerre des générations n'aura pas lieu, si ... » titre encore *Les Echos* le 17 juin etc. - doit nous alerter. La politique du bouc-émissaire - diviser pour régner - est une constante du pouvoir politique, surtout lorsqu'il est désavoué, isolé, sourd aux revendications et réduit aux passages en force (au sens propre) : comme aujourd'hui.

Conséquences sociales majeures.

Car les ravages sociaux du confinement policier seront probablement considérables.

Le gouvernement insiste sur les 475 milliards (4) d'aides en tous genres - dont il faudra bien régler la facture, suivez mon regard - octroyés aux entreprises privées pour préserver l'emploi ...

Pour autant, pas un jour ne se passe sans annonces de suppressions de d'emplois dans telle ou telle entreprise.

Les aides d'Etat ne garantissent d'ailleurs aucunement contre les plans sociaux (déjà prévus avant le confinement pour pas mal d'entre eux comme par exemple à Renault, Airbus, Air France, Aéroport de Paris, SNCF) et autres « accords de compétitivité collectives », avec licenciements, baisses de salaires, mise en cause des 35 h à la clé.

(1) Auteur notamment de : « *Nous pouvons nous passer de journalistes, de médecins, de professeurs, de fonctionnaires, de cadres et d'ingénieurs, pas de créateurs d'entreprise. Aussi longtemps que la France misera sur l'économie de marché, elle devra tout faire pour favoriser les candidats à la fortune capitaliste. Et tant mieux s'ils ramassent de gros dividendes*»

(2) <https://www.lemonde.fr/politique/article2020/06/10/>

(3) Correspondant à la perte de salaire due au chômage partiel durant le confinement.

(4) Dont 300 de prêts garantis par l'Etat

Dans cette situation, la colère des salariés est palpable, à preuve les massives mobilisations des personnels hospitaliers du 16 juin auxquelles les retraités se sont joints, chez Renault et dans bien d'autres secteurs, ... mobilisations qui passent allègrement pas dessus l'interdiction « sanitaire » des rassemblements de plus de 10 personnes (maintenus jusqu'en octobre !)



Conséquences pour la santé

Ajoutons les probables conséquences sanitaires importantes à venir :

L'interdiction faites aux chirurgiens d'opérer du fait du « plan blanc » imposé par le CGF et « l'état d'urgence sanitaire » mi-mars, a eu pour conséquence le report de plus d'un million d'interventions chirurgicales programmés (en cancérologie, cardiologie, neurologie, endocrinologie, rhumatologie etc.) : combien de morts à venir ?

La privation de liberté dans les EHPAD a eu des conséquences graves pour bon nombre de résidents (question très peu abordée par les médias) avec bon nombre de lourdes régressions d'autonomie et de problèmes psychologiques.

Etc

Incurie gouvernementale.

Après avoir imposé la paralysie économique durant trois mois, Mr Macron s'est réjoui le 14 mars : « Nous n'avons pas à rougir de notre bilan. Des dizaines de milliers de vies ont été sauvées par nos choix, par nos actions »



EN REALITE : les seules raisons du « confinement général forcé » stoppant net toutes les activités - à rebours de la pratique normale en cas d'épidémies, c'est-à-dire la mise en quarantaine systématique des porteurs de virus- est l'incurie gouvernementale par l'absence complète d'anticipation, les pénuries, cachées, de masques, de tests et de vêtements de protection et la fragilisation dramatique du système de santé public sciemment organisée par les gouvernements successifs.

Qui plus est, selon- par exemple - Mr Flahault (5) directeur de l'Institut de santé globale de l'université de Genève :

« ... Il n'y a pas de valeur ajoutée au confinement strict, autoritaire, à la chinoise, appliqué par les Français, les Espagnols et les Italiens, par rapport à un semi-confinement plus libéral, appliqué en Suisse, en Allemagne ou en Autriche par exemple »

(5) Lire par exemple l'article bien documenté du 21 juin 2020 :

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/coronavirus-le-confinement-a-t-il-vraiment-ete-efficace-contre-l-epidemie-de-covid-19_4009811

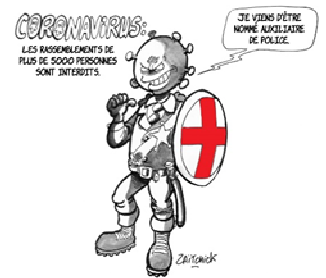
« *Les Allemands et les Suisses ont fait du testing et du tracing plus précocement et plus intensément que les Français* ». Et leurs bilans épidémiques sont bien meilleurs.

Suisse : 1 600 morts, soit 19 morts pour 100 000 habitants.

Allemagne : 8 800 morts, soit 10 morts pour 100 000 habitants.

France : 29 500 morts, soit 44 morts pour 100 000 habitants.

« L'état d'urgence sanitaire » imposé est donc surtout une atteinte majeure et inédite à la démocratie et aux droits fondamentaux (6) , une expérience ... de dictature, policière (7)



Dans leur collimateur : les droits sociaux.

Dans un contexte de plans de licenciements massifs, le gouvernement octroie sans vergogne des dizaines de milliards d'aides, prêts garantis et autres exonérations en tous genres aux actionnaires.

Les garanties sociales du code du travail et des conventions collectives sont à nouveau mises en cause via les ordonnances « d'urgence sanitaire »

La protection sociale collective est encore plus fragilisée et étatisée

La retraite « par points » et les limitations des droits des chômeurs sont toujours d'actualité

Etc

Première victime de « la gestion » de l'épidémie, la classe ouvrière est en situation d'auto défense face à ces attaques.

Dans cette situation, nous ne sommes pas dupes des « Appels à la Solidarité » chers à Mr Macron et à ses serviteurs.

Nous ne sommes pas solidaires de l'incurie capitaliste.

« **Solidaires** », nous le sommes :
entre salariés, jeunes et vieux, en activité, en recherche d'emploi
ou en retraite.

Qui plus est, n'ayons aucun scrupule à réclamer le maintien du pouvoir d'achat des retraités : n'oublions pas le rattrapage des revalorisations promises (de 0,3% à 1% pour les pensions de moins de 2000€ par mois), et l'engagement pris de revaloriser l'an prochain toutes les retraites de 1%.



(6) Et contraire au droit international : sous l'égide de l'Institut des droits de l'homme du barreau de Paris et de l'Institut des droits de l'homme des avocats européens, un très argumenté rapport juridique est en cours, pour en alerter les citoyens.

(7) Il y a eu : 20,7 millions de contrôles et 1,1 million de verbalisations

Les comptes de la Sécu dans le rouge du fait du confinement gouvernemental !

(Extrait du communiqué confédéral FO du 18 juin)

La Commission des comptes de la Sécurité sociale qui s'est réunie le 16 juin, souligne les deux principales conséquences de la crise sanitaire sur le solde de la Sécurité sociale, révisé à - 52Md€ pour 2020 :

- une très forte diminution des recettes **du fait du confinement obligatoire** (-42,8Md€) ;
- une légère hausse des dépenses d'Assurance maladie (+7,5Md€).

Ces deux chiffres montrent que le coût de cette crise est plus le fait du confinement que des surcoûts liés aux soins, qui sont en fait très relatifs.

En effet, la hausse de l'Objectif National des Dépenses Maladie (ONDAM) serait de +6,5% pour 2020 au lieu de +2,45% imposé, sachant que sa progression annuelle et naturelle, en dehors de tout risque épidémiologique exceptionnel, devrait être au minimum de +4,5%. Au début des années 2000, le taux moyen de l'ONDAM était de +6%, soit tout juste 0,5 points de moins que dans la situation exceptionnelle actuelle.

Depuis, sa moyenne est à 2,7% (2,4% depuis 2017).

La branche maladie accuse le déficit le plus important à 31 Md€ en raison d'une perte de recettes de l'ordre de plus de 15 Md€ et de dépenses supplémentaires pour plus de 14 Md€. Dans ces 14 Md€, figurent 4,5Md€ de dépenses réalisées par Santé Publique France pour l'achat de masques chirurgicaux et FFP2, et 2Md€ pour les arrêts de travail spécialement mis en œuvre pour le confinement (garde d'enfants, personnes vulnérables, professions libérales et suppression des jours de carence).

FO rappelle que les dépenses de Santé Publique France venaient d'être intégrées dans le champ de l'ONDAM, donc de l'Assurance maladie, alors qu'auparavant il participait à son financement. Une telle mesure est contestable **faisant porter l'effort sur la seule Assurance maladie, et dédouanant l'État de sa participation financière.**

Ces éléments, s'ajoutant à des décisions précédentes (non-compensation d'exonérations, transformation des cotisations patronales en impôts, instauration de la TVA comme 3ème source de financement)....

... FO réaffirme la nécessité d'une clarification des responsabilités et des financements entre l'Etat et le paritarisme ainsi que **la sortie des politiques de santé des carcans financiers afin de répondre effectivement aux attentes de revalorisation des métiers et des conditions de travail des personnels soignants et des moyens à consacrer aux infrastructures de santé, notamment en direction de l'hôpital public.**